

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2015

---

DROIT HUMAIN À L'EAU POTABLE - (N° 2715)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD44

présenté par  
M. Lesage, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« contient »,

le mot :

« comprend ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.